

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 138/2020

**Objet : création d'emploi
et modification du
tableau des emplois**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de ROGNONAS : ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

Mme la Présidente expose que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et la nomination suite aux réussites à concours et examens professionnels.

➤ Créations/Suppressions de postes suite à avancement de grade

Afin de permettre les avancements de grade prévus à la C.A.P, les réussites à concours ou examens professionnels, il convient de créer et supprimer les postes permanents.

Dans ce cadre, considérant les possibilités d'avancement de grades de certains agents et les besoins de fonctionnement de la structure justifiant la création et suppression de ces postes, il est proposé :

- la création d'un emploi à plein temps d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe et suppression d'un poste à plein temps d'adjoint technique territorial à compter du 1er décembre 2020,
- la création d'un emploi à plein temps d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe et suppression d'un poste à plein temps d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à compter du 1^{er} décembre 2020

➤ Transformation du poste d'instructeur marchés-publics /assurances

En septembre 2019, lors de la création du poste de juriste marché, il avait été décidé d'utiliser un poste vacant d'adjoint administratif territorial au tableau des effectifs afin de pouvoir recruter un agent instructeur marchés-publics/assurances afin de constituer ce nouveau service.

Or, la procédure de recrutement n'a à ce jour pas abouti, malgré la diffusion à trois reprises de l'offre d'emploi d'agent instructeur marchés-publics/assurances.

A cet effet, il est proposé de créer un poste de rédacteur territorial afin que le cadre d'emploi puisse mieux correspondre aux missions confiées, nécessitant une technicité correspondant à ce grade, et élargir les critères de recherche pour que le poste soit pourvu.

Il est en conséquence proposé au Conseil Communautaire de transformer le poste sur le grade d'adjoint administratif territorial à plein temps vers le grade de rédacteur territorial à plein temps à compter du 1^{er} décembre 2020.

➤ Création d'un poste d'agent de maitrise territorial principal

En mars 2020, la Régie des Eaux a ouvert un poste de contrôleur de travaux. Les entretiens ont permis de sélectionner, par le jury de recrutement de la Régie des Eaux de Terre de Provence, un fonctionnaire territorial de la mairie de Plan d'Orgon, détaché à la Régie des Eaux sous contrat de droit privé à compter du 1er juin 2020 et ce pour une durée de 6 mois.

Considérant le transfert de la compétence Eau Assainissement à la communauté d'agglomération, il est proposé la création d'un poste d'agent de maitrise territorial principal à compter du 1^{er} décembre 2020, pour mise à disposition ou détachement par la suite à la Régie des Eaux.

Après exposé du rapporteur, le conseil communautaire approuve :

- la création d'un emploi à plein temps d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe et suppression d'un poste à plein temps d'adjoint technique territorial à compter du 1er décembre 2020,
- la création d'un emploi à plein temps d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe et suppression d'un poste à plein temps d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à compter du 1er décembre 2020,

- la transformation du poste d'instructeur marchés-publics /assurances du grade d'adjoint administratif territorial à plein temps vers le grade de rédacteur territorial à plein temps à compter du 1^{er} décembre 2020,
- la création d'un poste d'agent de maitrise territorial principal à compter du 1er décembre 2020, pour mise à disposition ou détachement par la suite à la Régie des Eaux,
- la modification du tableau des emplois en découlant tel qu'annexé.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,

La Présidente,

Corinne CHABAUD



Filière	Catégorie	Ancien tableau des emplois	Nombre	Nouveau tableau des emplois	Nombre
ADMINS TRAV A T I V E	A	Directeur Général des Services de 40000 à 80000 hab.	1	Directeur Général des Services de 40000 à 80000 hab.	1
	A	Directeur Général Adjoint des Services	1	Directeur Général Adjoint des Services	1
	Cadre d'emplois des administrateurs				
	A	Administrateur	1	Administrateur	1
	Cadre d'emplois des attachés				
	A	Directeur	1	Directeur	1
	A	Attaché principal	1	Attaché principal	1
	A	Attaché	4	Attaché	4
	Cadre d'emplois des rédacteurs				
	B	Rédacteur principal de 1ère classe	3	Rédacteur principal de 1ère classe	3
	B	Rédacteur principal de 2ème classe	2	Rédacteur principal de 2ème classe	2
	B	Rédacteur	2	Rédacteur	3
	Cadre d'emplois des adjoints administratifs				
	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	9	Adjoint administratif principal de 2ème classe	9	
C	Adjoint administratif	18	Adjoint administratif	17	
TECHNI QUE	Cadre d'emplois des ingénieurs chefs				
	A	Ingénieur en chef	2	Ingénieur en chef	2
	Cadre d'emplois des ingénieurs				
	A	Ingénieur principal	3	Ingénieur principal	3
	A	Ingénieur	3	Ingénieur	3
	Cadre d'emplois des techniciens				
	B	Technicien principal de 1ère classe	5	Technicien principal de 1ère classe	5
	B	Technicien principal de 2ème classe	2	Technicien principal de 2ème classe	2
	B	Technicien	4	Technicien	4
	Cadre d'emplois des agents de maîtrise				
	C	Agent de maîtrise principal	6	Agent de maîtrise principal	7
	C	Agent de maîtrise	7	Agent de maîtrise	7
	Cadre d'emplois des adjoints techniques				
C	Adjoint technique principal de 1ère classe	9	Adjoint technique principal de 1ère classe	10	
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	16	Adjoint technique principal de 2ème classe	16	
C	Adjoint technique	34	Adjoint technique	33	
ANIMATION	Cadre d'emplois des adjoints d'animations				
	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1
C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	